



# 1<sup>er</sup> Chapitre de la Confrérie du Fromage et de la Bière de Rocroy

Samedi 30 septembre 2023

## Bulletin d'Inscription

à renvoyer avant le **30 août 2023** à :

✉ Madame Monique MICHAUX  
9 rue de l'Eglise 08230 TAILLETTE

📧 confreriefromagebiererocroy@gmail.com

☎ 06.77.21.53.47

⇒ Nous nous permettons d'insister sur le fait que seul votre règlement, effectué dans le délai imparti, confirmera votre réservation.

⇒ Le nombre de convives est limité à 250.

La Confrérie : « \_\_\_\_\_ »

Intronisation

sera représentée par \_\_\_\_\_ membre(s) en habit et propose à l'intronisation :  
(Deux intronisations maximum par confrérie, la première est gratuite, la deuxième à 30 €)

Nom Prénom : \_\_\_\_\_ Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Produit principal et but de la Confrérie : \_\_\_\_\_

Repas

réserve \_\_\_\_\_ place(s) au repas x 68 € = \_\_\_\_\_ € + 30 € (seulement en cas de deuxième intronisation), soit un total de \_\_\_\_\_ € et règle la somme par :

- chèque à l'ordre de la Confrérie du Fromage et de la Bière de Rocroy
- virement sur le compte bancaire de la Confrérie (précisez le nom de votre confrérie)  
IBAN : FR76 1020 6200 2198 7749 2860 071 - BIC : AGRIFRPP802

Dans la mesure du possible, souhaite partager sa table avec \_\_\_\_\_

Pour la bonne organisation de ce repas, nous vous demandons de nous communiquer le nom et le prénom de chaque convive : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_